

T. DEVERGRANNE  
DOCTEUR EN DROIT

# FORMATION GDPR

---

28-29 MARS 2018

-

BON DE COMMANDE

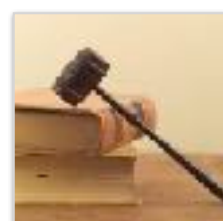


## Les changements qui vont impacter votre organisation

Avec à peine quelques mois pour assurer la mise en conformité des organisations, **il est urgent d'aller à l'essentiel**. Le règlement européen apporte des changements radicaux qu'il est impératif de mettre en œuvre au sein des organisations ; au travers de cette formation de 2 jours, nous verrons étape par étape comment implémenter ces changements afin de s'assurer de la conformité de votre organisation.

En particulier :

- les nouvelles obligations en matière de sécurité informatique ;
- la PIA (privacy impact assessment)
- la nouvelle obligation de documentation des traitements ;
- les changements relatifs aux données sensibles ;
- le nouveau rôle du DPO



### Les nouvelles sanctions

Le changement majeur induit par le règlement tient évidemment aux sanctions considérables qui ont été édictées : 4% du CA global d'un groupe, ou 20M d'euros pour les petites entreprises /organismes publics.

Ces changements imposent de revoir l'ensemble des logiques de gestion de risque en oeuvre jusqu'à présent et de les adapter à cette nouvelle donne réglementaire :



- Pour se concentrer sur les risques réels pour l'organisation ;
- mettre en place des process pour limiter ces risques ;
- obtenir un sponsorship du management.

### Votre plan de mise en conformité

La formation vous permettra d'élaborer un plan de mise en conformité afin de vous assurer de bâtir une organisation informatique et libertés qui soit à même de gérer ces nouvelles missions.

## Déroulement de la formation

La formation se déroulera sur 2 jours (Paris 8) et vous donnera l'occasion de voir :

**1. Les changements majeurs apportés par le règlement** : les nouvelles notions clé de la loi (données personnelles, fichiers, traitements, personnes responsables) ; comment identifier les risques majeurs d'un projet ; les sanctions et les points de risque à anticiper avec la CNIL, les nouvelles règles de transferts hors UE.



**2. Aspects méthodologiques** – acquisition d'une méthode de mise en conformité : comment mettre en place un **processus étape par étape** pour vous assurer de la mise en conformité de vos traitements et porter ce process au sein de l'organisation.

**3. La sécurité informatique** : les nouvelles obligations de sécurité informatique ; la notification des violations de sécurité.

**4. Aspects management** - positionnement au sein de l'organisation : obtenir un sponsorship du management, sensibilisation des dirigeants, formation des personnels internes aux risques réels.

## Public visé & formateur

Cette formation se déroule avec des CILs, des juristes, des RSSI, des DSI, des responsables informatiques, des entrepreneurs (éditeurs de logiciels) et plus généralement toute personne qui est confronté au GDPR.

La formation est conçue et réalisée intégralement par Thiébaud Devergranne qui est docteur en droit et qui travaille en droit des nouvelles technologies depuis plus de 15 ans, dont 6 passés aux services du Premier Ministre. Expert en matière de protection des données personnelles il notamment fondée le site de référence <http://www.donneespersonnelles.fr>



## Témoignages clients

"La formation nous a fait économiser énormément de temps et d'argent. J'ai énormément apprécié l'approche très analytique et très construite de la problématique RGPD complétant l'approche "terrain" du projet de mise en conformité de l'entreprise" - Prosegur

« **Formation concrète et efficace**, mettant en avant les points clés du règlement, et **les pièges à éviter**. On en ressort avec une approche très pragmatique et des process précis de mise en conformité. Le tout avec d'excellents échanges entre les participants, facilités par un animateur maîtrisant parfaitement son sujet » - **AXA Groupe** (François-Xavier Vincent, **IT Risk Leader**)

« Très bonne formation avec un intervenant dynamique et une maîtrise totale du sujet. Participation importante de la communauté qui a renforcé l'intérêt de la formation. » - Société Générale (**le RSSI Groupe**)

« Ce cycle est au dessus de la norme. La culture du formateur est exceptionnelle sur le sujet et sincèrement on a ensuite envie d'aller plus loin sur le domaine des DCP » - RSSI EDF

« C'est à moi de vous remercier pour la formation excellente et intensive sur les aspects essentiels du GDPR la semaine dernière à Paris. J'ai apprécié nos échanges d'ordre pratique et le manuel qui est extrêmement clair et fourni. La formation m'a permis de mettre à jour tous les aspects essentiels relatifs au règlement européen. » **La directrice juridique d'un grand groupe** du secteur des télécoms.

« Merci pour ton professionnalisme. La formation va permettre à notre entreprise de nous adapter au règlement et d'aller à l'essentiel » - **Le dirigeant d'un éditeur de logiciels**.

« Malgré un sujet particulièrement dense, Thiébaud synthétise parfaitement les principaux points critiques tout en nous guidant et priorisant les actions à entreprendre pour être conforme au nouveau règlement » Le responsable informatique d'un grand éditeur de logiciels.

## Bon de commande - Inscription

ORGANISATION	
Organisation (entreprise, établissement public...)	
SIRET	
Adresse	
POINT DE CONTACT INSCRIPTION	
Prénom, Nom	
Adresse email	
Téléphone	
PARTICIPANT A LA FORMATION	
Prénom, Nom	
Adresse email	
Téléphone	
<b>TARIF : 1.779€ HT</b>	

La commande est tributaire de l'acceptation de nos conditions générales de vente : <http://www.donneespersonnelles.fr/legal> - L'offre ne vise que les professionnels

Date :

Signature du responsable et cachet de l'organisation :